



Composition pénale

Par seb42

Bonjour

J'ai été convoqué pour une composition pénale le 8 juillet 2025, pour injure privée contravention de classe 5, soit 150 ? j'ai refusé cette composition pénale, depuis ça fait + 1 an, j'ai aucun retour de la suite de ce dossier, la justice a-t-elle un délai pour la poursuite du dossier, et quel délai ?

Merci pour toutes les réponses

Bonne journée, Cordialement